

Projet de liaison bus des bords de Marne Val-de-Fontenay- Chelles



Une voie de bus en site propre devrait voir le jour d'ici à 2029 le long de la RD34, avec au passage une réorganisation du réseau de bus. Le 113 actuel partirait de Val-de-Fontenay pour rejoindre Chelles. Une autre ligne de bus partirait de Nogent pour rejoindre le 113 au niveau du rond-point Leclerc du Perreux, et pousserait éventuellement sa course jusqu'à Val-de-Fontenay. Le projet de voie de bus doit faire l'objet d'une concertation publique prochainement.

L'objectif de cette nouvelle liaison, dont les collectivités parties prenantes viennent tour à tour de voter le financement des études d'avant-projet, est de renforcer le pôle modal de Val-de-Fontenay, lequel va devenir l'un des principaux hubs de transports en commun de l'Est parisien. D'ici à 2030 en effet, la station, où se croisent déjà les lignes de RER A et de RER E, accueillera une gare de la ligne 15 Est du Grand Paris Express, le prolongement de la ligne 1 du métro et celui du tramway T1 (prévu dès 2025). Au-delà de ces convergences de lignes de métro et tramway, le maillage de bus se réorganise autour de la station pour desservir tous les quartiers alentours, dont les zones en projet comme la zac Maison blanche. L'enjeu est aussi de proposer des bus rapides circulant sur des voies dédiées (en site propre) et des pistes cyclables sécurisées.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent deux projets : la création d'une voie de bus en site propre et d'une piste cyclable entre les gares de Val-de-Fontenay, Neully-Plaisance et Chelles-Gournay le long de la RD 34, ainsi qu'une réorganisation des lignes de bus.

Voie de bus en site propre avec piste cyclable entre Le Perreux et Chelles

Concernant la voie de bus en site propre sur la RD34, une partie sera bidirectionnelle, avec en plus une voie dédiée aux vélos, entre le rond-point Leclerc du Perreux-sur-Marne et l'entrée de Chelles. Des voies de bus monodirectionnelles sont également prévues, de chaque côté pour relier les derniers kilomètres vers les gares de Val-de-Fontenay et de Chelles. Actuellement, pas moins de 25 lignes de bus fréquentent le secteur, rappelle le Conseil départemental qui a fait voter la convention de financement du projet de voie ce lundi.

Financement et coût du projet de voie de bus

Le projet fait l'objet d'un financement dans le cadre du contrat de plan Etat Région (CPER 2015-2020) et est cofinancé par le Conseil régional (49%), l'Etat (21%) et les trois départements de l'Est parisien : Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Seine-et-Marne, chacun à hauteur de 10%. Une première convention de financement entre ces partenaires, votée en 2018, a financé les premières études à hauteur de 1 million d'euros. C'est la deuxième étude destinée à préparer le dossier d'enquête publique, d'un montant de 2,5 millions d'euros, qui a été votée cet automne, avec la même clef de répartition. Le coût total du projet est estimé autour de 150 millions d'euros.

Concertation publique du 9 novembre au 31 décembre

En attendant la procédure d'enquête publique et déclaration d'utilité publique en 2023, une première concertation publique préalable est prévue à partir du 9 novembre, qui permettra aux habitants de découvrir et donner leur avis sur toutes les parties du projet. La voie devrait voir le jour d'ici à 2029.

Réorganisation des bus : redirection du bus 113 et nouvelle petite ligne à Nogent

En parallèle de la création de la voie en site propre, il est aussi question de d'assurer une liaison de bus entre Chelles et Val-de-Fontenay. Actuellement, il faut prendre le 113 qui va à Nogent et s'arrêter au rond-point Leclerc du Perreux pour finir à pied jusqu'à Val-de-Fontenay, soit environ 12 minutes de marche. L'idée est changer le tracé de ce bus pour qu'il relie directement le hub Val-de-Fontenay plutôt que de continuer vers la gare de Nogent-sur-Marne, alors que la traversée de la RD34 au niveau de Nogent ne peut pas se faire en site propre. En contrepartie, une nouvelle ligne de bus relirait la gare de Nogent au carrefour Leclerc, voire jusqu'à la gare de Val-de-Fontenay. Pour le maire de Nogent, Jacques-JP-Martin, c'est du reste une condition sine qua non pour réorganiser les lignes. « *Je ne cautionnerai aucun schéma qui ne relierait pas Val-de-Fontenay* », prévient l' élu qui préconise une extension de cette ligne vers Château de Vincennes, de l'autre côté.

Même condition pour Bernard Gobitz, vice-président de l'Association des usagers des transports d'Ile-de-France, qui défend un large rabattement vers la gare de Val-de-Fontenay. « *La liaison de cette ligne de bus jusqu'au Château de Vincennes existait il y a très longtemps, avant l'arrivée du RER de Nogent* » rappelle-t-il également.

Au Perreux-sur-Marne, le projet de création de nouvelle voie de bus avec piste cyclable est applaudi des deux mains. « *C'est très positif, cela va accompagner les projets de développement au niveau du carrefour Leclerc et cela s'inscrit dans notre politique de développement des circulations douces. Nous allons du reste mettre en place un comité d'usagers pour réfléchir aux circulations* », se réjouit Paul Bazin, maire-adjoint du Perreux et conseiller départemental qui a en revanche fustigé les actuelles coronapistes lors du vote de la convention de financement.